

Séance solennelle de l'Académie des beaux-arts
Mercredi 21 novembre 2018

Discours de Patrick de Carolis
Président de l'Académie des beaux-arts

Je vais passer dans quelques instants la parole au vice-président de notre Académie, Pierre Carron qui va proclamer le palmarès 2018 de l'Académie des beaux-arts.

Ces prix illustrent la première des missions de notre Académie : soutenir la création artistique, contribuer à la défense et à l'illustration du patrimoine artistique de la France, ainsi qu'à son développement, dans le respect du pluralisme des expressions.

Cette mission trouve par ailleurs son prolongement dans les résidences d'artistes que nous gérons directement ou que nous soutenons. Ainsi en est-il de notre résidence de Chars, de la Villa Médicis de Rome, de la Casa de Velazquez à Madrid ou, ici à Paris, de la Cité internationale des arts avec laquelle nous avons un partenariat fructueux.

En soutenant par ailleurs des artistes qui traversent des périodes difficiles ou qui doivent affronter la maladie ou le handicap, l'importante action sociale que nous menons participe également de cette mission statutaire.

Concrètement, nos membres et correspondants sont mobilisés dans ce but dans les nombreux jurys, commissions ou délégations qui sont organisés au sein de notre Académie et qui se réunissent tout au long de l'année.

Au-delà, les séances plénières de la Compagnie, qui se déroulent le mercredi dans la Grande salle des séances du Palais de l'Institut de France, sont l'occasion pour nous d'assumer notre seconde mission : conseiller les pouvoirs publics en matière culturelle et artistique.

Ainsi, au cours de l'année 2018, notre Compagnie se sera ainsi réunie 29 fois en séance plénière dans la Grande salle des séances, et une fois, de manière « décentralisée » à Marseille, ce qui constitue une première dans l'histoire de l'Académie des beaux-arts.

Au cours de ces séances, et sous l'impulsion et l'énergie de notre Secrétaire perpétuel, nous avons ainsi débattu de thématiques aussi diverses que le droit moral, la question de la restitution des œuvres d'art, du projet de mise en place du Pass culture, du rôle des collectivités locales en matière culturelle ou de l'enseignement de l'histoire des arts dans le secondaire pour ne citer que ces quelques sujets pour lesquels nous avons accueilli de nombreux intervenants extérieurs dans nos séances.

Plus généralement, la défense du patrimoine culturel de la France, qu'il soit matériel ou immatériel d'ailleurs, reste au cœur de nos préoccupations. Au premier rang de ce patrimoine, celui appartenant directement à l'Académie est naturellement l'objet premier de toutes nos attentions d'autant qu'il contribue directement à nos ressources et au financement des actions que je viens de décrire.

De la Normandie et la propriété de Claude Monet à Giverny aux côtes des Alpes-Maritimes où est posée face à la mer la Villa Ephrussi de Rothschild en passant par Boulogne Billancourt et Paris où le Musée Marmottan Monet, la Bibliothèque Marmottan et la maison-atelier de Jean Lurçat font ou feront bientôt le bonheur des visiteurs, nous sommes naturellement attentifs à la bonne conservation de ce patrimoine inestimable que nos donateurs ont eu la grande générosité de nous confier.

Telle est, à très grands traits, l'activité de notre Académie que vous voyez réunie aujourd'hui face à vous, sous cette Coupole où nous aurons par ailleurs pris place 5 fois en 2018 en plus de la présente séance :

- le 4 avril pour installer officiellement notre confrère Bruno Barbey dans la section de Photographie
- le 23 mai pour la séance d'installation de notre confrère Jean-Marc Bustamante dans la section de Peinture
- le 27 juin pour recevoir notre consœur Astrid de la Forest dans la section de Gravure
- et le 10 octobre pour accueillir notre confrère Jean Gaumy dans la section de Photographie

Notre confrère Adrien Goetz sera quant à lui reçu ici-même le mercredi 5 décembre prochain dans la section des membres libres.

L'année 2018 aura par ailleurs été marquée par l'élection de 8 nouveaux membres :

- le 25 avril dernier tout d'abord, avec l'élection de Fabrice Hyber dans la section de Peinture, de Coline Serreau, dans celle des Créations artistiques dans le cinéma et l'audiovisuel, de Pierre Collin dans la section de Gravure, du chorégraphe Jiri Kylian comme membre associé étranger, et de Jean-Luc Monterosso en qualité de correspondant de la section de Photographie.
- nous avons également procédé, mercredi dernier 14 novembre, à l'élection de Jean-Michel Othoniel dans la section de Sculpture ainsi que celles de Marc Barani et Bernard Desmoulins dans la section d'Architecture.

Je ne saurais être tout à fait complet sans rappeler que le Président de la République, notre Protecteur, et le Premier ministre ont signé le lundi 8 octobre dernier le décret modifiant nos statuts. Depuis la parution de ce décret au Journal officiel, notre Académie compte ainsi désormais une 9^{ème} section, consacrée à la Chorégraphie, qui pourra compter jusqu'à 4 membres.

Mesdames, messieurs,

Le moment est maintenant venu de célébrer la vitalité de la création artistique.

Notre vice-président, Pierre Carron va proclamer le palmarès 2018 de l'Académie des beaux-arts.

Il ne m'appartient plus avant cela que de saluer et remercier les donateurs d'hier dont la générosité nous permet de distribuer année après année ces prix dans toutes les disciplines que nous représentons.

Je pense bien évidemment tout particulièrement à nos confrères Pierre CARDIN, Michel DAVID-WEILL, Marc Ladreit de LACHARRIERE et Leonard GIANADDA ainsi qu'à notre ami Jean-Pierre GRIVORY.

Notre profonde gratitude se porte également vers les disparus, Simone DEL DUCA, qui fut correspondante de notre Académie mais aussi Simone LURCAT, Mario et Helen AVATI ou encore Liliane BETTENCOURT.

Grâce à tous ces mécènes d'hier et d'aujourd'hui, notre Compagnie peut continuer de protéger et de soutenir la création artistique. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Dans quelques instants maintenant, une cinquantaine de prix vont être remis, couronnant des artistes accomplis mais également, et pour majorité, de jeunes artistes au seuil de leur carrière.

Outre le soutien financier substantiel qui leur est ainsi apporté, ces distinctions représentent également une reconnaissance institutionnelle indéniable, dont nous souhaitons qu'elle soit le prélude à de très belles carrières artistiques.

J'invite donc maintenant notre Vice-président Pierre Carron à procéder à la proclamation du palmarès 2018 de l'Académie des beaux-arts et je demande aux lauréats, à l'appel de leur nom, de bien vouloir le rejoindre pour venir chercher leur prix à la tribune.